

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 17
Nombre de pouvoirs : 1
Publié le 3 mars 2023

Conseil municipal du 28 février 2023

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Etaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve
Mme ERNE-HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michelle, M.
KRENCKER Julien, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine,
Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine, Mme ROHFRITSCH Anne-Marie, M.
URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia

Absents : Mme JOST Anne qui donne pouvoir à M. LUX Pierre
Secrétaire de séance : M. KRENCKER Julien

**1. OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ POUR LA RENOVATION INTERIEURE
DE LA MAIRIE DE BERSTETT LOT N°02 PEINTURE**

Vu le présent avenant négatif supérieur au montant initial du marché du lot n°02 de plus de 5%,

Monsieur le maire explique qu'il est nécessaire de conclure un avenant avec l'entreprise HITTIER pour une série de moins-values sur le lot peinture,

Le marché initial s'élève à 13 641,91 € HT – 16 370,29 € TTC

L'avenant négatif s'élève à - 1489 € HT - 1786,80 € TTC

Le nouveau montant de marché s'élève désormais à 12 152,91 € HT – 14 583,49 € TTC

Le conseil municipal après avoir délibéré,

- Autorise le maire à signer l'avenant négatif n° 1 avec l'entreprise HITTIER ainsi que tout document nécessaire à l'accomplissement de cette délibération.

APPROUVE A L'UNANIMITE


Pour Copie conforme,

La 1^{ère} adjointe au maire,
Par délégation
Valentine Erne-Heintz



Le secrétaire de séance

Julien KRENCKER



Accusé de réception en préfecture
067-21670844/20230228-0128022023-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023